

<p>Nom et coordonnées des écoles : Ecoles Primaires Publiques</p> <p>Communes : BAIGNEAUX – FRONTENAC - LUGASSON</p>	<p style="text-align: center;"><b>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2<sup>ND</sup> TRIMESTRE</b></p> <p>Date : jeudi 8 mars 2018 à Baigneaux</p>
--	--

## Circonscription LIBOURNE 1

**Présents** : Mmes Ancil, Bonifait, Callen, Coché, Farges, Lefer, Marrot, M. Grocassan (remplaçant Mme Chambron en congé maternité)

**Présidente : Mme Karine Farges (directrice de Frontenac)**

**Inspecteur de l'éducation nationale : M. Jacques Vanhuysse**

Equipe enseignante :	Mmes Ancil, Bonifait, Callen, Coché, Farges, Lefer, Marrot, M. Grocassan
Le maire ou son représentant :	Mme Mugron (Frontenac), Mme Reynaud (Cessac) MM. Brun (Lugasson), Larribaud (Baigneaux) M. Coché, Président du R.P.I
DDEN :	Sans objet
Les représentants des parents d'élèves	Mmes Caucimon, De Smedt, Eliautout, Platon, M. Saillan (Frontenac) M. Lioteau (Baigneaux)
Invités (personnel municipal,...) :	Sans objet

**Excusés** : M. Meyniel, Adjoint au maire de Frontenac, Mme Pelotin, Adjointe au maire de Lugasson, Mme Sutto, Adjointe au maire de Baigneaux

*Pouvoirs ont été donnés, par Mme Pelotin à M. Brun, par M. Meyniel à Mme Mugron, par Mme Sutto à M. Larribaud*

**Début du conseil d'école : 18 heures**

**Secrétaire de séance : Laëtitia Bonifait**

Mme Farges indique que l'invitation et l'ordre du jour que les participants ont reçus pour ce conseil d'école suivent le schéma déterminé par la DSDEN de la Gironde, schéma qui a également été transmis aux mairies, pour information. Les points inscrits s'inscrivent donc dans les préconisations institutionnelles auxquelles s'ajoutent les questions spécifiques des écoles concernées.

### I Parcours de l'élève

1. Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève
  - Les **Activités Pédagogiques Complémentaires**, soit 1 heure par semaine, sont assurées par les enseignants dans le cadre de leurs obligations de service. Sur la foi

d'une concertation de l'équipe pédagogique, sont déterminés les élèves qui en bénéficieront, après accord des familles.

- Le **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté** est composé d'une psychologue scolaire, Mme Sylvie Tros, de deux enseignantes spécialisées, Mmes Glabik et Sanazzaro, qui travaillent auprès des élèves, sur un projet déterminé. L'aide peut être mise en place dès la maternelle (Mme Sanazzaro), ou en élémentaire, (Mme Glabik). Le projet est construit avec les enseignants et toujours avec l'accord des familles. Si les difficultés persistent ou relèvent de la compétence de spécialistes, le RASED aide à constituer un dossier de demande d'aide. Cf. présentation du RASED par Mme Tros lors du premier conseil d'écoles.
- Le **Centre Médico-Scolaire** de Castillon-La-Bataille comprend un médecin, Mme Darricau-Suhomme et une secrétaire. Il est compétent dans tous les examens de santé obligatoires inscrits dans la loi et l'accompagnement des enfants avec une pathologie particulière qui nécessite la rédaction d'un **Projet d'Accueil Individualisé**. Le médecin scolaire peut également être associé aux démarches nécessaires pour la mise en place d'un projet élaboré par le RASED Il est complété par une infirmière scolaire, Mme Monamicq, qui assure une permanence au Collège de Rauzan. L'infirmière a en charge les missions de dépistage (GS/CP et CE2 notamment) et elle peut également mettre en place des actions d'information et de prévention.
- L'inspecteur de la circonscription et son équipe peuvent, à tout moment, être associés aux projets.

Ces dispositifs sont placés sous l'autorité de M. Vanhuysse, IEN de Libourne 1.

## 2. Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Dans le cadre de ses missions, l'école peut être amenée à saisir les services de protection de l'enfance : Conseil Départemental (Information Préoccupante) ou le Procureur de la République en cas de suspicion de faits graves.

## II Projets et vie des écoles

1. Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école, des écoles.
  - A Frontenac, le projet départemental Ecole & Cinéma se poursuit pour les classes maternelles, et le projet de circonscription, Défi-Sciences, consacré à l'électricité s'est concrétisé, le mardi 6 mars, puis le vendredi 9 mars avec les rencontres et la collaboration avec d'autres classes de même niveau. Rappel : classes de CP, CE1 et GS/CE2 inscrites.
  - Le projet Erasmus + de l'école de Frontenac continue avec notamment la conception d'un jardin européen avec les graines rapportées d'Italie par Mmes Anctil et Coché, et offertes par les différents partenaires. Puis les classes travailleront autour des bénéfices de la Nature. Les classes de CE1 et GS/CE2 ont prévu une visite dans ce sens, à Couthures avec l'association Gens de Garonne. La mascotte du projet, WEAF, est également présente à l'école jusqu'au mois de mai avec la prochaine rencontre de régulation entre enseignants en Croatie, du 14 au 18 mai. La mascotte est associée aux projets des classes pour ensuite alimenter son journal intime, consultable par les partenaires afin d'illustrer les modes de vie à l'école au sein des 7 pays du projet.
  - Les classes maternelles vont à la bibliothèque de Targon tout au long de l'année.
  - Le Muséum d'Histoire Naturelle de Bordeaux viendra à l'école de Frontenac les 11 et 13 juin pour des animations sur les thèmes suivants : Ourson & Compagnie, (classes maternelles), Loup y-es-tu ?, (CP), et Mangé, être mangé, (CE1 et CE2). Le coût de ces animations est pris en charge par la coopérative scolaire. (305€ pour l'animation, 3,80€ pour le repas de l'animateur à la cantine scolaire le 11/06.)
  - La classe de CP mettra en place au cours des mois de mai et juin un apprentissage spécifique autour de la pratique du vélo afin de préparer une sortie sur route, dans le village de Frontenac, en juin prochain. Deux parents vont suivre à cet effet une

formation dispensée par l'Education Nationale, avec M. Lécuyer, conseiller pédagogique de Libourne 1.

- A Baigneaux : une sortie, à la journée, à visée sportive, si possible fin mai ou début juin, avec peut-être un point d'appui sur un thème du programme de Sciences.
  - A Lugasson, défi-Sciences : classification des êtres vivants. 5 avril pour la rencontre.
  - Rencontres avec les correspondants de Cursan. Visite des carrières au programme, notamment.
  - Sorties à La Lirette entre les classes de Baigneaux et Lugasson. Sans escalade. Mme Le Maire de Frontenac propose de contacter Mathias Pene, et son entreprise Matevana, pour une éventuelle intervention en escalade.
  - Concernant les 3 écoles, le Carnaval sera célébré, mercredi 21 mars. Les classes travaillent à la conception d'éléments de décor pour un char, avec le soutien de l'APE de l'Engranne.
  - Les Olympiades seront reconduites au mois de juin. Et une kermesse sera organisée à la fin de ce même mois.
2. Présentation des finalités des projets de classe et d'école.
- Les projets de classe ont, avant tout, vocation à s'inscrire dans les programmes officiels de l'Education Nationale. Ils font ensuite l'objet d'une détermination concertée entre les enseignants afin de couvrir, sur l'ensemble de la scolarité, une attente légitime en matière de diversité de l'offre. Par exemple, l'école de Frontenac essaie à la fois de proposer des séances au cinéma, des concerts, des visites d'exposition, de musées, de sites remarquables, des animations à l'école, etc.
  - Le projet d'écoles correspond au projet de réseau du collège de Rauzan et met l'accent sur l'apprentissage et la maîtrise de la lecture, sur le parcours citoyen et artistique de l'élève, sur l'enseignement scientifique.
3. Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés
- En lien avec le RASED, une réflexion sera menée pour préparer la liaison GS/CP. L'accueil, en petit groupe, des élèves de GS dans la classe de CP pour un moment d'activité sera fait au mois de juin selon des modalités qui seront exposées aux familles dans le cahier de correspondance.
  - Liaison inter-degrés, c'est notamment l'un des enjeux des **Conseils Ecole Collège** qui viennent régulièrement ponctuer l'année scolaire.
  - La liaison école-collège prend la forme de rencontres entre les différents enseignants de cycle 3 du secteur du collège de Rauzan durant lesquelles sont présentés les différents projets et défis pouvant être menés à la fois par les écoles entre elles et avec le collège.
  - À Baigneaux l'enseignante a choisi de privilégier les projets à distance, cette année comme l'année précédente avec un travail d'échange en production d'écrit et illustration en arts visuels.
  - Ces réunions n'organisent pas à proprement parler la visite du collège mais il a été confirmé qu'elle aurait bien lieu. La prise du repas sur place est en discussion.
  - Fait important : les rencontres, l'année précédente, ont permis d'établir une progression de cycle du CM1 à la 6<sup>ème</sup>, désormais intégrée au cycle 3.

### III Fonctionnement des écoles.

#### 1. **O.T.S.** pour la rentrée 2018/2019

- Le syndicat intercommunal de l'Entente Pédagogique a statué sur la question en décembre 2017, en décidant de demander une dérogation afin de revenir à la semaine de 4 jours.
- Les horaires retenus pour les 3 écoles sont les suivants :

- Baigneaux 8h45 – 12h15 et 14h15 – 16h45 APC : 13h30 – 14 h00
- Frontenac 9h00 – 12h30 et 14h00 – 16h30 APC après la classe
- Lugasson 8h30 – 12h00 et 14h00 – 16h30 APC 13h15 – 13h45

- Les horaires de garderie restent inchangés (7h00 – 8h50 et 16h30 – 18h30), ceux du transport seront précisés à la rentrée après recensement des élèves inscrits au service.
  - M. Coché expose la démarche que l'Entente Pédagogique a suivie afin de tenir compte de toutes les contraintes institutionnelles et celles propres à son fonctionnement, notamment le transport, par exemple.
  - Les parents d'élèves ont, dans leur majorité, approuvé le retour à la semaine de 4 jours. Leurs représentants regrettent néanmoins de n'avoir pas été associés, en amont, à la réflexion sur l'**O.T.S.**
  - Les TAP ne seront plus proposés en l'état, mais la garderie pourra peut-être bénéficier du travail qui a été fait jusque-là.
  - 21 votants dont 3 pouvoirs :  
Contre : 5 voix  
Abstentions : 5 voix  
Pour : 11 voix
  - Mme Farges précise que l'Entente Pédagogique sollicitera donc une dérogation pour appliquer l'**O.T.S.** présentée, mais que la loi continue de valider la semaine de 4 jours et demi.
  - M. Brun demande si les représentants des parents d'élèves expriment ce soir leur avis ou s'ils se veulent représentatifs de l'ensemble des parents d'élèves.  
Les représentants des parents d'élèves disent voter en leur nom, tout en ayant donné une information complète quant au nombre d'avis exprimés dans le questionnaire qu'ils avaient diffusé.
  - Mme Mugron déplore n'avoir pas eu connaissance des questions posées aux parents d'élèves.
2. Bilan intermédiaire sur la sécurité.
- A Frontenac, le deuxième exercice d'évacuation incendie a été organisé, jeudi 8 mars 2018, à 9h35. Les élèves étaient prévenus. L'évacuation s'est faite en 1'47.
  - A Frontenac, un exercice alerte-intrusion sera organisé d'ici la fin de l'année, dans le cadre du PPMS
  - Baigneaux : premier exercice d'évacuation incendie, en 32 sec., au cours de la première période. Un exercice d'alerte intrusion en 30 sec. avec l'aide de la déléguée départementale à la sécurité pour déterminer les meilleures conditions possibles dans les locaux considérés.
3. Bilan intermédiaire sur la coopérative scolaire
- Baigneaux : solde 2045€. Bénéfices (vente de gâteaux, d'objets pour Noël, de photos, de serviettes bordées) Les dépenses réalisées jusque-là = cinéma.
  - Frontenac : cotisations (volontaires) des parents 410€, vente des sapins 57€, vente des photos 911€, serviettes 285,50 = bénéfice 1666,65€  
Dépenses : 235€, ludothèque, achat de petit matériel, de denrées pour les activités cuisine, etc. = total 1626,65€
  - Lugasson : 375,73€ solde actuel du compte. (295,45€ = dépenses/ par élève, pour la classe de neige.) La participation des familles était de 120€. La subvention du RPI manque pour régler certaines factures encore en attente.

- Le loto a été moins investi par les familles, et n'a pas rapporté le bénéfice habituel. La pérennité de la classe de neige est questionnée par les représentants des parents d'élèves. L'enseignante ne souhaite pas prendre d'engagement.
4. Budgets municipaux.
- Des tableaux des dépenses ont été établis par les écoles, conformément à la demande dans ce sens de l'Entente Pédagogique. (Dépenses transport et dépenses fournitures scolaires.)
5. Travaux
- A Baigneaux, fissure ? La question avait déjà été posée en novembre dernier, et M. Larribaud parlait de la venue d'une entreprise spécialisée. Deux maçons sont venus en compagnie de M. Larribaud. Ils n'ont pas souhaité exprimer un avis et ont demandé le passage d'un expert. M. le Maire s'est rapproché de sa compagnie d'assurance. Il fournira à Mme Lefer tous documents relatifs à ces démarches afin d'en informer au mieux les services de M. Vanhuysse, IEN de Libourne 1.
  - Remerciements au RPI d'avoir veillé à faire livrer du fioul régulièrement de sorte qu'il n'y a pas eu de rupture au cours de l'hiver.
  - Changement des fenêtres à Lugasson ? Non encore prévu, répond M. Brun.
  - M. Saillan, représentant des parents d'élèves s'étonne que la question ne soit pas une priorité. M. Coché parle des projets qui sont en prévision même s'il reconnaît que d'autres problèmes sont encore en attente.
  - Mme Mugron souhaite revenir sur les efforts que la commune de Frontenac a consentis depuis 2014, date à laquelle elle a pris en charge la gestion du village. Elle explique que le budget consacré à l'école représente 15% du budget communal.
  - Un projet de réaménagement de la cour et un autre d'équipement numérique sont actuellement pris en charge par l'Entente Pédagogique. (étude et dépôt de dossier)
  - Formation PSC1. Peut-on envisager que l'Entente Pédagogique inclue dans la formation prévue pour le personnel, le jeune actuellement en service civique. Oui, répond M. Coché.

#### IV Questions des parents d'élèves

20 heures. Mme Mugron quitte la réunion, en colère, disant qu'elle aurait attendu une visite des parents d'élèves avec leurs demandes, plutôt que de recevoir un compte-rendu accompagné de beaucoup d'exigences qui lui semblent obérer les réalisations accomplies.

M. Coché reprend les questions des représentants des parents d'élèves.

- Origine des produits pour la cantine ? Qu'en est-il du coût que les parents accepteraient ? Entre 3 et 4,50€ pour un repas bio, en moyenne. 2,20€ actuellement à Frontenac, explique M. Coché.
- Un cuisinier, il en était question, qu'en est-il ? Une personne avait été contactée mais n'a finalement pas donné suite. Le projet pourrait être relancé avec l'accord du R.P.I. Même si le personnel actuel n'a pas les qualifications attendues, il en a pourtant les compétences, au quotidien, et assure des repas satisfaisants. Des projets ambitieux pourraient voir le jour avec la Communauté de Communes, mais le fonctionnement des instances politiques et la recherche de subventions prennent toujours plus de temps qu'on ne peut se le représenter.
- Sécurité du parking, déjà discutée par M. Coché en collaboration avec l'équipe enseignante. Aménagements côté maternelle, entrée et sortie de l'école seront modifiées, en principe cette année. Le parking élémentaire actuel serait réservé au bus, exclusivement.
- Equipement numérique, coûteux, malgré les aides possibles attendues.

- Des jeux roulants pourront venir compléter les jeux de Frontenac, achetés par le RPI, et resteront à disposition des enfants pendant la garderie..

***Fin du conseil d'école : 20h25***

---

Prochain conseil d'école aura lieu le mardi 12 juin 2018, 18 heures, école de Lugasson.

Fait à Baigneaux le 8 mars 2018

La Directrice,  
Présidente du Conseil d'Ecoles

La Secrétaire de séance :

Karine FARGES

Laëtitia BONIFAIT